

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

# Supplément d'information sur les activités de titrisation

**Deuxième TRIMESTRE**

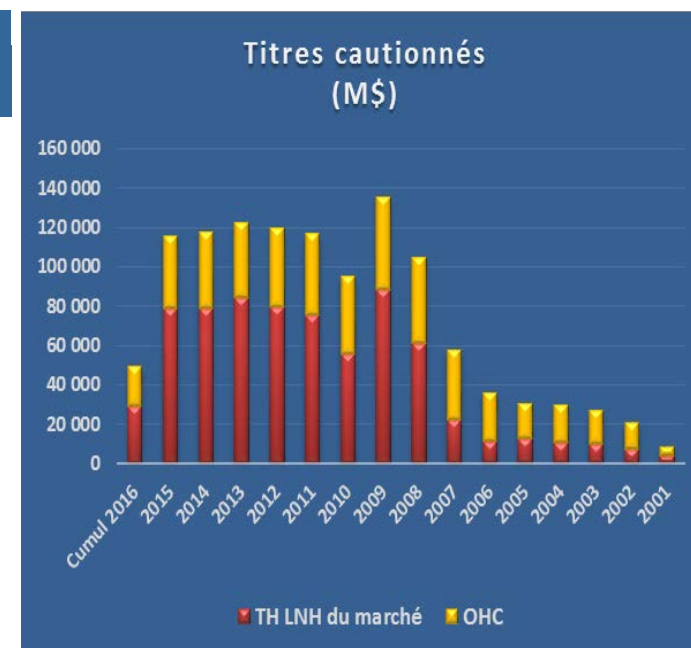
30 juin 2016

Afin de compléter ses états financiers consolidés, qui sont préparés conformément aux IFRS, la SCHL a recours à des mesures non définies par les IFRS pour analyser son rendement. Le présent supplément d'information sur les activités de titrisation vise le deuxième trimestre clos le 30 juin 2016 et a pour but d'aider le lecteur à mieux comprendre les activités de titrisation de la SCHL. La Société est d'avis que ce supplément d'information fournit des informations utiles qui se traduisent par une plus grande transparence et davantage de clarté quant aux activités de titrisation de la SCHL.

## ACTIVITÉS DE TITRISATION

Au 30 juin 2016, les titres cautionnés se chiffraient à 49,2 milliards de dollars, les plafonds des cautionnements en 2016 s'élevant à 105 milliards pour les TH LNH et 40 milliards pour les OHC. Parmi les 85 participants actifs aux programmes de titrisation de la SCHL, 79 sont des institutions réglementées.

Titres cautionnés	Trois mois clos les				Cumul aux		
	30 juin 2016	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	30 juin 2016	30 juin 2015
<b>Total des titres cautionnés (M\$)</b>	<b>27 372</b>	<b>21 834</b>	<b>36 078</b>	<b>31 923</b>	<b>24 598</b>	<b>49 207</b>	<b>47 722</b>
Titres hypothécaires LNH (TH LNH)*	16 622	12 584	27 078	22 673	14 598	29 207	28 722
Obligations hypothécaires du Canada (OHC)	10 750	9 250	9 000	9 250	10 000	20 000	19 000
<b>TH LNH (M\$)</b>	<b>16 622</b>	<b>12 584</b>	<b>27 078</b>	<b>22 673</b>	<b>14 598</b>	<b>29 207</b>	<b>28 722</b>
Institutions sous réglementation fédérale	11 251	8 906	23 452	16 905	9 620	20 156	18 638
Institutions sous réglementation provinciale	610	265	359	496	466	875	1 067
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM**	1 949	1 631	1 427	2 176	1 790	3 580	3 442
Autres institutions	2 812	1 783	1 840	3 097	2 722	4 595	5 574
<b>OHC (M\$)</b>	<b>10 750</b>	<b>9 250</b>	<b>9 000</b>	<b>9 250</b>	<b>10 000</b>	<b>20 000</b>	<b>19 000</b>
Institutions sous réglementation fédérale	5 642	4 890	4 873	4 938	5 120	10 532	10 252
Institutions sous réglementation provinciale	2 213	1 908	1 744	1 614	1 919	4 121	3 232
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	1 745	1 551	1 388	1 623	1 761	3 297	3 358
Autres institutions	1 150	901	996	1 075	1 200	2 051	2 158



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

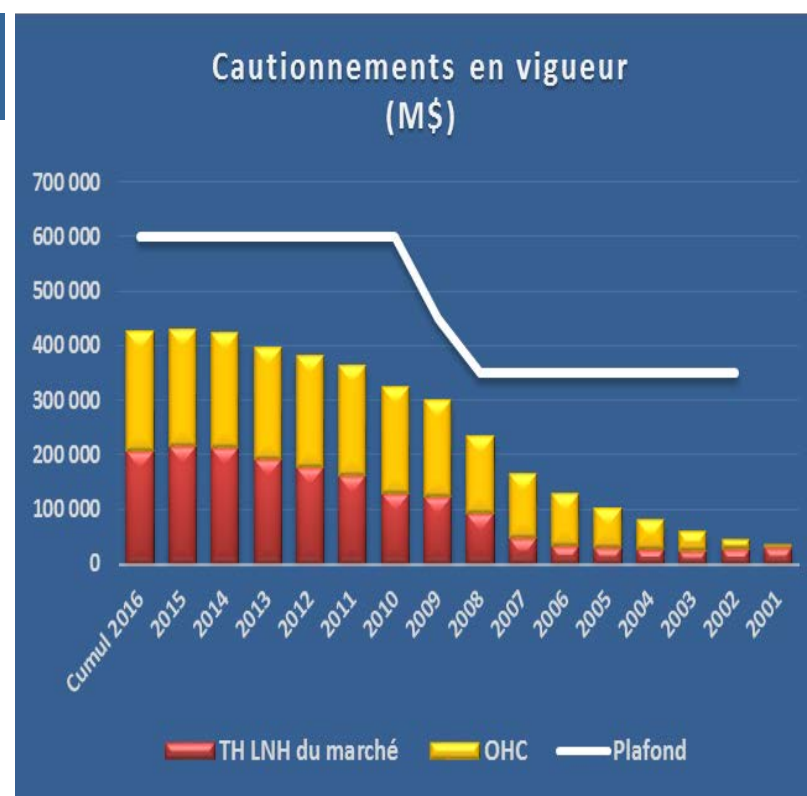
\* Le montant de TH LNH de 16 622 M\$ est constitué de 16 268 M\$ de nouveaux TH LNH émis et cautionnés durant le deuxième trimestre de 2016 et de 355 M\$ de TH LNH de remplacement émis avant 2016 sur lesquels des droits de cautionnement ont été payés par l'émetteur durant le deuxième trimestre de 2016 afin d'en faciliter l'usage à l'extérieur du Programme des OHC.

\*\* OCRCVM : l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières est l'organisme national d'autoréglementation qui régit tous les courtiers en valeurs mobilières du Canada ([www.ocrcvm.ca](http://www.ocrcvm.ca)).

## CAUTIONNEMENTS EN VIGUEUR

Le montant des cautionnements en vigueur dépend des nouveaux cautionnements ainsi que des échéances et du réinvestissement du capital des titres cautionnés en circulation. Une tranche approximative de 89 % des cautionnements en vigueur de 426,3 milliards de dollars au 30 juin 2016 se rapporte à des institutions réglementées, 71 % à des institutions sous réglementation fédérale.

Cautionnements en vigueur	30 juin 2016	31 mars 2016	Aux 31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015
<b>Cautionnements en vigueur (M\$)</b>	<b>426 347</b>	<b>428 532</b>	<b>430 565</b>	<b>426 687</b>	<b>419 589</b>
TH LNH	208 042	208 727	215 510	208 382	206 934
OHC	218 305	219 805	215 055	218 305	212 655
<b>TH LNH (M\$)</b>	<b>208 042</b>	<b>208 727</b>	<b>215 510</b>	<b>208 382</b>	<b>206 934</b>
Institutions sous réglementation fédérale	162 399	165 992	173 843	168 605	168 677
Institutions sous réglementation provinciale	2 218	1 695	1 559	1 480	1 414
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	17 407	16 167	15 987	15 225	15 164
Autres institutions	26 018	24 873	24 122	23 073	21 679
<b>OHC (M\$)</b>	<b>218 305</b>	<b>219 805</b>	<b>215 055</b>	<b>218 305</b>	<b>212 655</b>
Institutions sous réglementation fédérale	140 259	139 579	141 233	143 924	141 371
Institutions sous réglementation provinciale	22 694	21 720	19 812	19 185	17 570
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	36 394	37 228	36 413	37 372	36 355
Autres institutions	18 958	21 279	17 597	17 824	17 359



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

Les échéances des obligations cautionnées en circulation sont habituellement réparties sur une période de cinq ans, reflétant une prédominance des prêts hypothécaires d'une durée de cinq ans titrisés aux termes du Programme des TH LNH et des OHC à cinq ans qui forment le noyau du Programme des OHC.

Échéances des cautionnements en vigueur (M\$)	Aux									
	30 juin 2016		31 mars 2016		31 décembre 2015		30 septembre 2015		30 juin 2015	
ANNÉE	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC
2015							1 756	12 250	6 434	15 850
2016	5 239	15 500	13 673	27 750	25 794	32 250	36 669	32 250	43 644	32 250
2017	27 824	29 650	29 740	29 650	31 022	29 650	32 045	29 650	34 072	29 650
2018	40 722	38 650	42 418	38 650	44 069	38 650	45 249	38 650	47 162	38 650
2019	48 876	30 750	50 969	30 750	52 547	30 750	51 927	30 750	52 918	30 750
2020	63 561	40 005	62 686	40 005	58 888	40 005	37 584	35 005	19 501	27 755
2021	19 034	25 000	6 408	16 500	265	9 250	270	7 250	302	7 250
2022	528	13 000	555	13 000	577	13 000	599	13 000	629	13 000
2023	571	6 000	587	6 000	606	6 000	546	6 000	563	6 000
2024	898	6 000	914	6 000	927	6 000	947	6 000	960	6 000
2025	372	11 500	356	11 500	388	9 500	358	7 500	311	5 500
2026	33	2 250	34		34		34		35	
2027	25		25		25		25		25	
2028	327		331		336		340		345	
2033	27		27		27		28		28	
2034	5		5		5		5		5	
<b>Total</b>	<b>208 042</b>	<b>218 305</b>	<b>208 727</b>	<b>219 805</b>	<b>215 510</b>	<b>215 055</b>	<b>208 382</b>	<b>218 305</b>	<b>206 934</b>	<b>212 655</b>

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

## TAUX DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES EN SOUFFRANCE DANS LE PROGRAMME DES TH LNH

Lors de l'émission des TH LNH, les prêts hypothécaires formant les blocs de TH LNH ne doivent pas être en souffrance et doivent être couverts par une assurance prêt hypothécaire, conformément aux règlements du gouvernement du Canada visant l'assurance prêt hypothécaire. Les prêts hypothécaires en souffrance contenus dans les blocs sont analysés et surveillés chaque mois, au niveau de l'émetteur, dans le cadre des conditions financières globales de l'émetteur. Cette information, les éléments déclencheurs établis en ce qui concerne les prêts hypothécaires en souffrance et la viabilité financière de l'émetteur sont pris en considération lors de l'approbation de nouveaux cautionnements pour l'émetteur.

Au 30 juin 2016, le taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours – le nombre de prêts hypothécaires en souffrance (4 566) par rapport au nombre total de prêts (1 901 833) – dans le Programme des TH LNH était de 0,24 %.

Taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours dans les blocs formant les TH LNH en circulation	30 juin 2016	31 mars 2016	Aux 31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015
<b>Taux global des prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours</b>	<b>0,24 %</b>	<b>0,25 %</b>	<b>0,25 %</b>	<b>0,26 %</b>	<b>0,25 %</b>
Institutions sous réglementation fédérale	0,28 %	0,29 %	0,28 %	0,29 %	0,28 %
Institutions sous réglementation provinciale	0,12 %	0,16 %	0,13 %	0,14 %	0,12 %
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	0,15 %	0,15 %	0,16 %	0,17 %	0,17 %
Autres institutions	0,11 %	0,10 %	0,10 %	0,12 %	0,13 %

## MARGE D'INTÉRÊT

La SCHL établit une exigence relative à la marge d'intérêt minimale entre le taux des TH LNH et le taux d'intérêt hypothécaire le plus bas du bloc. Cette marge d'intérêt, qui est à l'avantage des émetteurs qui sont en règle, est une caractéristique importante qui incite les émetteurs à s'acquitter de leurs responsabilités aux termes du Programme des TH LNH. Cette caractéristique fait en sorte que les émetteurs ont d'importants intérêts en jeu. Si l'émetteur manque à ses engagements aux termes du Programme des TH LNH, la SCHL, à titre de caution et de fiduciaire au nom des détenteurs des TH LNH, pourra se servir de la marge d'intérêt pour s'assurer que les obligations aux termes des TH LNH sont satisfaites.

30 juin 2016		PRÊTS HYPOTHÉCAIRES		TH LNH		
Type de bloc	Solde impayé (M\$)	Écart par rapport à l'indice*	Taux hypothécaire	Écart par rapport à l'indice*	Taux d'intérêt	Marge d'intérêt
<b>Taux fixe</b>						
867	41 474		3,02		1,72	1,30
964	765		2,63		1,51	1,12
965	17 469		3,23		2,40	0,83
966	10 218		2,71		2,02	0,69
967	0,1		9,19		7,50	1,69
970	7		4,05		1,66	2,39
975	272 348		3,00		1,60	1,40
990	4 386		3,91		3,35	0,56
	<b>346 668</b>		<b>3,02</b>		<b>1,69</b>	<b>1,33</b>
<b>Taux variable</b>						
880	5 845	(0,52)	2,17	0,45	1,36	0,81
885	3 683	(0,58)	2,12	0,15	1,06	1,07
980	33 768	(0,57)	2,12	0,25	1,15	0,96
985	37 908	(0,48)	2,22	0,13	1,03	1,19
987	10 800	(0,52)	2,25	(1,07)	1,18	1,07
	<b>92 003</b>		<b>2,18</b>		<b>1,12</b>	<b>1,06</b>
<b>Total</b>	<b>438 671</b>		<b>2,84</b>		<b>1,57</b>	<b>1,27</b>

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

\*Les taux hypothécaires révisables (880/980) et variables (885/985) sont fondés sur les taux préférentiels appliqués par les prêteurs. Le taux d'intérêt des TH LNH à taux variable, à l'exception du type de bloc 987, est établi en fonction du CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) à un mois. Pour le type de bloc 987, le taux est fondé sur le taux hypothécaire moyen pondéré du bloc. Les écarts et les taux indiqués dans le tableau représentent des moyennes pondérées.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements qui suivent viennent compléter les rapports mensuels disponibles sur le site Web de la SCHL. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les volumes de TH LNH émis, y compris le type de bloc et l'émetteur, veuillez consulter [http://www.cmhc.ca/fr/clfihaclin/tihy/tihy\\_006.cfm](http://www.cmhc.ca/fr/clfihaclin/tihy/tihy_006.cfm).

### VOLUMES D'ÉMISSION DE TH LNH

TH LNH émis pendant la période	Trois mois clos les				Cumul aux		
	30 juin 2016	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	30 juin 2016	
TH LNH (du marché) cautionnés	16 269	12 193	26 991	22 681	14 212	28 462	28 249
TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	10 164	8 122	8 895	9 186	9 764	18 286	17 956
TH LNH de remplacement*	14 804	13 289	11 420	18 256	10 060	28 093	22 300
<b>Volume total des TH LNH (M\$)</b>	<b>41 237</b>	<b>33 604</b>	<b>47 306</b>	<b>50 124</b>	<b>34 035</b>	<b>74 841</b>	<b>68 505</b>

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

\*TH LNH destinés à la vente à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH) en vertu du Programme des OHC, pour remplacer le réinvestissement mensuel du capital des TH LNH détenus par la FCH relativement aux émissions d'OHC. Les TH LNH de remplacement sont des titres restreints et leur usage en dehors du Programme des OHC est assujéti au paiement d'un droit de cautionnement.

### TH LNH EN CIRCULATION

Tous les TH LNH émis et en circulation	Aux				
	30 juin 2016	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015
TH LNH (du marché) cautionnés	208 042	208 727	215 510	208 382	206 934
TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	209 695	212 994	208 773	210 155	203 000
TH LNH de remplacement	20 934	16 782	16 839	15 718	14 259
<b>Total des TH LNH en circulation (M\$)</b>	<b>438 671</b>	<b>438 502</b>	<b>441 122</b>	<b>434 256</b>	<b>424 193</b>

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.